



Formation Perfectionnement

Chargé de recrutement

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Chargé de recrutement, composé de 5 parcours de formation, d'une durée totale de 57 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 5 mois, 24H/24 en illimité.

Le chargé de recrutement recherche des candidats conformément au cahier des charges du recrutement, les présélectionne, organise les rendez-vous, mène des entretiens de sélections, présente les candidats sélectionnés en short list aux décideurs. Le chargé de recrutement travaille soit en entreprise, soit en cabinet conseil en recrutement.

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose à tous les professionnel(le)s du **recrutement** dans les entreprises de plus de 300 salariés et à toutes les entreprises spécialisées dans le **recrutement** de suivre, tous les 5 ans, une **formation** à la non-**discrimination** à l'embauche.

Ce programme de formation est composé de 5 parcours de formation, validés par 5 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

Objectifs :

- former à toutes les étapes du processus de recrutement. Deux parcours de formation sont inclus dans ce programme, un concernant les salariés en recherche d'emploi et un concernant les entreprises qui recrutent ;
- perfectionner aux entretiens d'embauche ;
- remplir l'obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche.

Prérequis à la formation :

Formation RH de base ou expérience

Public visé :

- Etudiants en ressources humaines qui veulent se spécialiser en recrutement
- Secrétaires qui veulent devenir chargés de recrutement
- Chargés de recrutement qui veulent se perfectionner

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré les formations du programme Chargé de recrutement sont des consultants spécialisés en recrutement et des coachs emploi qui accompagnent des demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 5 parcours de formation, validés par 5 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je me forme au droit social – Télécharger le parcours (PDF)
- Je recherche et trouve un emploi – Télécharger le parcours (PDF)
- Je constitue mes équipes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je lutte contre la discrimination, je manage les diversités – Télécharger le parcours (PDF)
- J'adopte des comportements gagnants – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 5 mois.

Temps formation vidéo : 42 heures

Temps examen : 5 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 10 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME CHARGE DE RECRUTEMENT : 57 heures

Prix :

650 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr